

Le Communal

Décembre 2013 - N°38
Magazine d'informations
Municipales



Pont de l'Arn



- Edito 2
- Agglomération 3
- Travaux 4-6
- SIAEP du Pas des Bêtes 7
- Intercommunalité 8-9
- Histoire 10
- Jeunesse 11-13
- Les écoles 14-15
- Retour en images 16-18
- Infos mairie 18-19
- Mariages 20-21
- Goûter des aînés 21
- Accueil nouveaux arrivants 21
- Coupons réponses 22
- Infos en vrac 22-23
- Agenda 2014 23

Publication

- > Tirage : 1300 exemplaires gratuits
- > Directeur de la Publication :
Christian CARAYOL
- > Rédaction / Conception :
Commission, communication équipe
dirigée par **Christophe CHABBERT**
- > Secrétaire :
Isabelle BOFFO
- > Crédits photos :
Pascale BONHOMME,
Philippe GASC, Sonia CABROL
- > Photo couverture :
Chalets de Noël
- > Création / Impression :
Studio 32 Com

Un nouvel élan ?

Le mandat qui se termine et dont le bilan sera dressé à l'occasion du rendez-vous électoral de mars prochain était placé sous une double obligation : l'unité et l'élan.

L'unité car indispensable pour mener à bien la délicate gestion de notre commune en instaurant la confiance dans une équipe dont la diversité fait la qualité et l'unité sa force.

L'équipe sortante rend-elle une commune plus forte et dans quels domaines ?

A-t-elle posé les bases solides pour affronter un avenir toujours incertain ?

En s'appuyant sur une fiscalité dont les taux n'ont pas variés, en modernisant constamment notre centrale hydroélectrique, en développant notre territoire malgré les contraintes énormes imposées par la loi sur l'urbanisme, notre commune

a su préserver ses services et son potentiel humain :

- Une vie associative citée en exemple
- Un service enfance jeunesse intercommunal de qualité
- Un commerce de proximité rénové et attractif

- Une animation culturelle et de loisirs abondante

- Des services publics préservés
- Un personnel motivé et efficace
- Une situation financière maîtrisée

En un mot, même s'il reste à faire, une commune attractive et apaisée !

Nous avons complété la gamme déjà étoffée des équipements publics toujours dans l'intérêt général.

Dans le domaine délicat de la sécurité, avec le partenariat très étroit de la gendarmerie et du conseil intercommunal de prévention de la délinquance, des résultats probants sont obtenus dans le cadre de la tranquillité publique ...

La réalisation du rond-point de la route de Vermeils en collaboration avec la commune de Payrin, illustre nos efforts en matière de sécurité routière.



Le dossier primordial de l'adaptation de notre centrale aux nouvelles données législatives par l'apport d'une nouvelle turbine de 400KW est prêt, sa réalisation devrait permettre d'engendrer des recettes supplémentaires ... Notre action en faveur du numérique sera poursuivie ...

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014 a déjà commencé en partenariat avec les enseignants, les parents, le centre de loisirs et la MJC, évitant toute crispation sur un sujet que nous expliquerons pour qu'il

soit bénéfique pour tous ...

Explications qu'il faudra donner aussi pour le nouveau mode de scrutin aux élections municipales : liste à parité hommes femmes, pas de panachage possible, fléchage du conseiller communautaire....

La commune et ses services sont devenus le guichet unique des inquiétudes, des interrogations de nos concitoyens bien souvent chauffés à blanc par une presse qui veut vendre et des médias qui veulent capter le plus de spectateurs possibles...

Gardons notre sang-froid devant la complexité de notre monde et gardons confiance, ensemble, dans notre capacité à bien y vivre.

“ En un mot, même s'il reste à faire, une commune attractive et apaisée ! ”

Quelle agglomération pour demain ?

Actions de développement économique d'intérêt communautaire, aménagement de l'espace, équilibre social de l'habitat, politique de la ville, lutte contre l'incendie et secours, création, aménagement entretien et gestion de voiries et de parcs de stationnements d'intérêt communautaire, mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, valorisation de déchets, gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de transfert de technologie, et la nouvelle compétence de l'école de musique et de danse.

La place de l'agglomération est de plus en plus importante au sein de notre territoire et demain d'autres compétences viendront la renforcer. N'oublions pas que la mutualisation de nos compétences est un atout pour notre avenir commun.

Après les municipales de 2014, des élections vont également avoir lieu

au sein des intercommunalités pour renouveler les conseils communautaires. A cette occasion, la loi sur la réforme territoriale impose de nouvelles règles pour le mode de gouvernance des intercommunalités.

Tout d'abord, les candidats au Conseil communautaire devront être identifiables sur les listes électorales des municipales. Des conseillers de l'opposition feront leur entrée dans les intercommunalités, selon le même mode de calcul que pour la composition des conseils municipaux. Enfin, la loi impose une nouvelle répartition des sièges communautaires en fonction de la population de chaque commune membre.

Ces nouvelles règles de composition et de répartition des sièges au sein des assemblées délibérantes des EPCI à fiscalité propre, a pour conséquence principale de limiter le nombre de conseillers communautaires et de vices présidents.

Demain, la future composition de l'agglomération aura une plus forte

représentativité de la ville centre et une place plus restreinte des villes moyennes.

Alors quelle agglomération pour demain ? La réponse ne doit pas passer uniquement par ceux qui pensent égoïstement à leur propre commune mais notre engagement doit être lié essentiellement à l'avenir de notre territoire. Trop de divisions, trop de tensions politiques sont déjà venus semer la discorde et le trouble au sein de notre assemblée.

Fort de nos atouts, il est de notre devoir de continuer la construction de notre agglomération et de fixer un cap ambitieux pour l'avenir du territoire.

Bernard CABANES

Vice-Président de la CACM, Conseiller municipal



Programme de rénovation de la centrale hydroélectrique

Comme nous l'avions annoncé dans les précédents bulletins, la rénovation de la centrale hydroélectrique de la Sarnarié va entrer prochainement dans la phase "réalisation".

Après avoir procédé cette année aux phases "études" et "appels d'offres" les travaux vont commencer en 2014 et se dérouler en 2 étapes.

► Etape 1 : Réalisation des lots "Génie civil" et "vantellerie" au mois de juillet 2014.

► Etape 2 : Réalisation des lots "Turbine" et "Contrôle-Commande" à partir du mois de septembre 2014.

Le lot "génie civil" est alloué à l'entreprise "SAS BILSKY"

Les lots "vantellerie" et "turbine"

à l'entreprise locale MARCEAU-AMALRIC

Le lot " Contrôle-Commande" est actuellement en phase "appels d'offres"

Je rappelle le but de cette rénovation : installation d'une deuxième turbine de 400 KW en parallèle de la turbine existante dont la puissance sera ramenée de 1500 à 1200 KW.

La nouvelle turbine installée de 400 KW est du type "Pelton" mieux adaptée à la hauteur de chute de la centrale.

Cette rénovation s'est imposée pour répondre aux tracasseries imposées par la loi NOME qui a provoqué une baisse de nos revenus de la vente d'énergie de l'ordre de 30 % pour 2013.

La remise en service définitive de l'ensemble de l'installation se fera



au plus tard le 1er novembre 2014. Le montant des travaux HT s'élève à 566 067 euros.

Pour les personnes intéressées et désirant avoir de plus amples renseignements, une réunion d'informations sur cette rénovation est prévue en mairie 1er trimestre 2014.

JP. GARRIGUES

Adjoint Energie - Assainissement

Travaux



Réfection de l'impasse du Patus à St Baudille suite aux inondations du 30 mai 2013.

Goudronnage. Mise en œuvre d'emplois sur les routes communales.



Installation d'une grille rue du Parc des Sports pour favoriser l'écoulement des eaux de ruissellement.



Rec del Naouc



Chemin du Ribec



Mise en place d'un panneau lumineux



Remise à neuf du réseau pluvial à Pomarède

Réouverture du chemin communal de la Grange au-dessus du Nespoulié, avec l'aide de la mission locale.



Après

Avant



Aménagement de la salle de la Môle



Lavoir de Pomarède



Réfection de la toiture de l'église de Pont de l'Arn.

Traçage de routes





Ecole de Rigautou :
Elagage d'arbres, réfection du bac à sable
et des peintures intérieures



Ecole Louis Germain :

Réhabilitation de l'ancienne salle d'anglais dans le cadre de la nouvelle création de classe (peinture, menuiserie, sol)



Réfection de l'entrée du service jeunesse.



ACCESSIBILITÉ ET ADRESSE DE NOS ADMINISTRÉS

Les Services de Secours, de Médecine d'Urgence, de Sécurité publique, tout comme l'ensemble des Services Publics, (poste, EDF, Service des eaux, ...) rencontrent des problèmes d'accessibilité dans le cadre de leurs missions. En effet, il leur est parfois difficile de trouver les personnes, notamment celles

en difficulté, malgré les nouveaux moyens de localisation GPS tout autant en secteur urbain qu'en zone rurale. Pour exemple la commune de Pont de l'Arn compte aujourd'hui près de 1 500 foyers et 35% ne sont pas numérotés. Face à ce constat, et le fait que l'accessibilité est un enjeu d'in-

térêt général, le Conseil Municipal se lance dans ce travail d'adressage et de numérotation. Les premiers secteurs qui recevront leur numérotation sont :

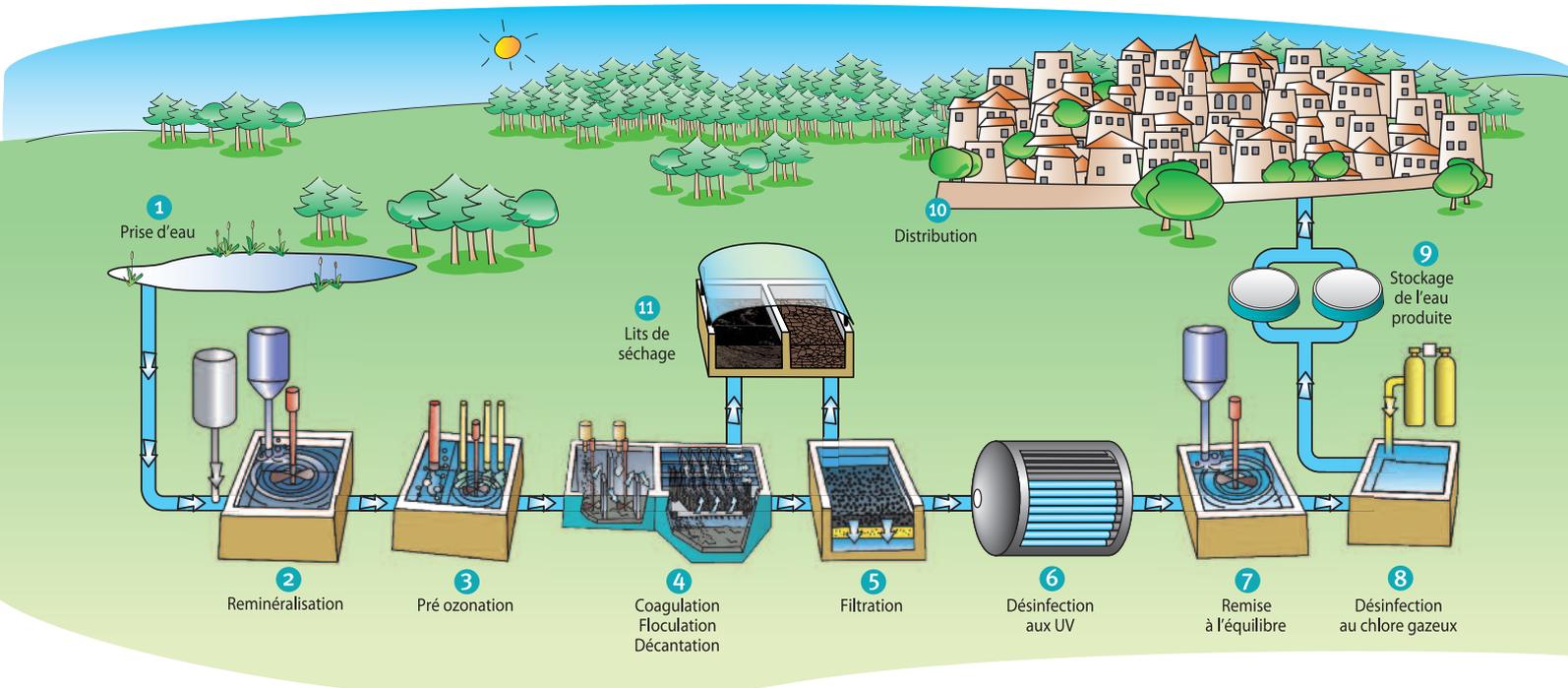
- Les Calmettes
- Roussoulp
- Rec Viguié
- Rec del Buc

- Peyroux
- Route de Rigaud
- Pierrouch
- La Bade
- Pomarède ...

Un courrier a été adressé à chaque administré concerné avec l'adresse et le numéro attribué.

Christophe Lucas
Adjoint aux travaux

Usine de production d'eau potable du Pas des Bêtes



1 PRISE D'EAU

Cette usine peut être alimentée en eau brute par 3 ressources :

- Le barrage du Pas Des Bêtes
- Le ruisseau d'Issales (en amont du barrage)
- La prise d'eau du Vintrou (conduite forcée du St Peyres)

2 REMINÉRALISATION

La première étape du traitement consiste à corriger le pH de l'eau brute qui est une eau agressive par injection de dioxyde de carbone et de chaux. Cette étape reminéralise l'eau pour respecter les références sanitaires.

3 PRÉ OZONATION

L'injection d'ozone dans une bache fermée provoque l'oxydation de certains paramètres comme le fer, le manganèse, les matières organiques. L'ozone est fabriqué sur place par un ozoneur en générant des arcs électriques de haute tension qui transforment l'air comprimé et séché en ozone.

4 COAGULATION/FLOCCULATION DÉCANTATION

L'apport de coagulant et de floculant favorise le regroupement des particules en suspension sous la forme de floccs. L'injection de micro-sable (grains de sable de diamètre < 100 microns) permet de lester les floccs et de les récupérer au fond du bassin. Le micro-sable est alors recyclé puis réutilisé et les floccs sont envoyés sur des lits de séchage.

5 FILTRATION

L'eau est ensuite filtrée sur un lit de sable et de charbon actif. Cette étape permet de retenir sur le filtre les dernières particules en suspension ainsi que de traiter les éventuels pesticides et la matière organique. Le charbon actif améliore aussi les qualités de goût et d'odeur de l'eau. Les filtres au nombre de 3 sont nettoyés automatiquement par des cycles d'injection à contre-courant d'eau et d'air.

6 DÉSINFECTION AUX UV

En fin de traitement l'eau est désinfectée aux ultra-violettes dans un réacteur fermé. Les rayons ultra-violettes détruisent les bactéries et les virus qui pourraient être contenus dans l'eau.

7 REMISE À L'ÉQUILIBRE

L'injection de soude redonne à l'eau son pH d'équilibre. Ainsi l'eau distribuée n'est ni agressive ni entartrante pour les conduites du réseau de distribution.

8 DÉSINFECTION AU CHLORE GAZEUX

L'ultime étape de traitement consiste à injecter du chlore gazeux dans l'eau pour la désinfecter. Le chlore gazeux a un pouvoir rémanent de désinfection, son effet se prolonge dans les réseaux.

9 STOCKAGE DE L'EAU PRODUITE

L'eau produite est ensuite stockée dans 2 réservoirs sur le site de l'usine d'une capacité totale de 1 000 m³.

10 DISTRIBUTION

Le traitement est achevé, l'eau est introduite dans le réseau de distribution vers le robinet des consommateurs.

11 LITS DE SÉCHAGE

Les eaux de lavage des filtres et les eaux de décantation sont stockées dans une bache puis envoyées sur des lits de séchage. Ces lits sont composés de matériaux filtrants (graviers et sable de différente granulométrie). Les particules et matériaux en suspension sont retenus sur les filtres et l'eau filtrée peut être rejetée au milieu naturel dans le ruisseau d'Issales.

LES CONTRÔLES DE QUALITÉ

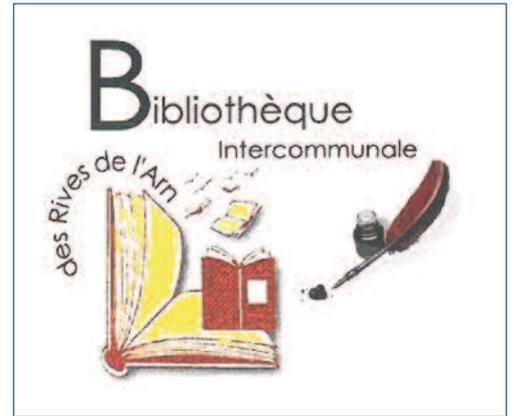
La filière de traitement ainsi que la qualité de l'eau sont suivies en continu. Des analyseurs-enregistreurs permettent de contrôler 24h/24 la qualité de l'eau tout au long du traitement. Des analyses de la qualité de l'eau sont effectuées quotidiennement par le conducteur d'usine et des échantillons sont envoyés mensuellement au laboratoire pour contrôle. C'est l'Agence Régionale de la Santé qui fait le contrôle officiel de la qualité de l'eau par des prélèvements et des analyses inopinés.



Inauguration et visite de l'usine

Bibliothèque Intercommunale de l'Arn

Le but de la Bibliothèque est initialement de mettre à disposition des habitants des communes un éventail de livres qui va du roman du terroir, roman policier, au documentaire, etc.. Mais notre bibliothèque s'est donnée aussi la mission d'amener les enfants à la lecture par le conte. Après la venue d'une conteuse dans les locaux du Club de l'Amitié où le mélange intergénérationnel a été une réussite, la Bibliothèque Intercommunale a voulu offrir aux enfants du cycle 3 des écoles de St Baudille, Rigautou, Pont de l'Arn et Bout du Pont de l'Arn, le 06 juin dernier, en plein air sur la place de la Mairie de Bout du Pont, un voyage dans l'irréel avec Amid Beriouni, un conteur musicien qui nous a fait rêver en terminant sur une note douce du fin fond du Désert. L'après-midi s'est terminé par un goûter servi par les bénévoles. Merci aux communes qui nous soutiennent dans notre action.



21, rue de la Mairie
81660 BOUT DU PONT DE L'ARN

05 63 97 93 58

bibliotheque.81660@wanadoo.fr

La présidente Eliette AZEMA et sa nouvelle équipe vous accueillent :

- ▶ Le lundi de 16h30 à 17h30
- ▶ Le mercredi de 16h à 18h
- ▶ Le vendredi de 17h à 19h

L'inscription et le prêt des documents sont **gratuits** :
2 livres pour 3 semaines, à disposition des habitants de Bout de Pont de l'Arn et Pont de l'Arn.



Le 17 octobre 2013, en Assemblée Générale Extraordinaire, Eliette Azéma a succédé à la présidence de Michèle Vidal que nous remercions pour son investissement durant toutes ces années.

Bienvenue aux deux nouveaux membres du bureau, l'un résidant sur la commune de Pont de l'Arn, l'autre sur celle de Bout du Pont de l'Arn.

Un encouragement pour notre équipe de bénévoles ainsi que pour la réalisation de futurs projets.

Chez les Snorkys

1, 2, 3 nous irons au bois ... 4, 5, 6 cueillir des cerises ...

Chants, musique, jeux, sorties, ballades dans le village, petits repas confectionnés par la cuisinière de la crèche, sieste, rythment les journées des 20 petits bouts présents dans la structure au quotidien.

Ouverte de 7H à 18h30, nous accueillons vos enfants à partir de 2 mois et demi du lundi au vendredi.

Une année encore bien remplie, avec 41 familles qui bénéficient de nos services.

Pour les parents, aussi, il se passe plein de choses toute l'année : arbre de Noël, vente de gâteaux, loto....

Notre mot clé chez les Snorkys, préserver une structure « conviviale et familiale » et nous y arrivons grâce à un personnel dynamique et les deux mairies qui nous accompagnent dans nos projets.

Interview à Passerelle

Passerelle c'est quoi ?

Une bande de copains de deux ans qui au fil des mois se découvrent et se soudent.



A quoi ca sert ?

A grandir tout doucement en respectant le rythme de chacun : propreté, langage, autonomie ...



Mais pour cela il faut quoi ?

Des jeux, des activités (peinture...), des sorties (ferme troupiac ...)

Des personnes qui nous font découvrir de nouvelles choses (gym, musique).

Et on est grand quand ?

Quand on est allé plein de fois à l'école pour savoir ce qu'on y fera et quand on aura soufflé nos 3 bougies !

Alors, si toi aussi tu veux venir partager ces bons moments ...
Voici les numéros

05.63.61.23.72 ou 06.25.57.06.53

A bientôt !

Intercommunalité

Club de l'Amitié

Après une année anniversaire riche en événements, le club de l'Amitié du Pont de l'Arn - Bout du Pont de l'Arn reprend ses activités.

En Septembre, un séjour randonnée en Lozère, très apprécié par les participants, s'est déroulé du 9 au 11.



Le vélo train lors de la sortie rando en Lozère du 9 au 11 septembre 2013

Le 26 septembre, une "croisière" en péniche a pu faire découvrir Toulouse depuis la Garonne et le Canal du Midi.

Le 20 octobre, le club a organisé avec succès ses portes ouvertes pour exposer et vendre le travail fait au cours de l'année.

Les activités hebdomadaires ont toutes reprises tout au long de ce mois de septembre : gymnastique le lundi après-midi, chant choral le mardi matin, marche le mardi après-midi, ciné-club, couture, remue-méninges le mercredi après-midi, l'informatique le jeudi et le vendredi matin, les loisirs créatifs et les jeux de société le jeudi après-midi.

En décembre, le club prépare son Assemblée Générale qui aura lieu le 14 à la salle de La Grange. Ce moment sera l'occasion de partager le goûter de Noël.

En janvier, chaque groupe d'activité fêtera les rois en partageant la galette.

Le 15 février à la salle paroissiale, le loto du club invite toutes les personnes désirant partager une après-midi de jeu.

En mars, le repas de l'hivernale rassemblera les adhérents pour un moment de partage et d'amitié.

En mai, la Corse est à l'honneur avec le voyage de 8 jours du 12 au 19 mai.

Le club prévoit aussi une sortie bowling et une sortie d'un jour à Sète. Une sortie randonnée, organisée par Eliette Azéma, se déroulera le 17 juin dans l'Aude.

Enfin, le 24 juin, le traditionnel repas de fin d'activités clôturera cette année 2014.

La présidente et la secrétaire du club de l'Amitié



Voyage en Italie au Lac de Garde du 27 mai au 2 juin 2013

Il était une fois ... La centrale hydroélectrique de Pont de l'Arn

Décidément, nous vivons dans une commune atypique : nous comptons un immortel issu de nos rangs, nous sommes cette année la commune la plus sportive du massif central et nous avons été parmi les premiers en France à nous lancer dans l'aventure de l'énergie verte, plusieurs dizaine d'années avant que ne débute la grande vogue de l'écologie. L'éco-responsabilité, certains en parlent ; nos prédécesseurs, ceux de la fin des années 1960 et du début des années 1970, l'ont mise, eux, en pratique.

A la fin des années 1960, le conseil municipal avait bien en tête cette maxime d'Emile de Girardin, "Gouverner, c'est prévoir". Soucieux de consolider les recettes de la commune, il avait eu l'idée un peu folle de produire de l'énergie à partir de l'eau gratuite du ruisseau du Bouissou, énergie qu'il allait revendre à la compagnie EDF. Cette manne substantielle et renouvelable allait permettre au village de se moderniser et de se doter d'équipements de qualité : trois stades, deux gymnases, des terrains de tennis, des infrastructures capables d'accueillir les activités associatives, une crèche et même une classe révolutionnaire, dans les années 1990, la "Passerelle". Tout cela a été rendu possible par le choix et la vision de Philippe Cormouls et de son conseil, à une époque où l'écologie n'était pas dans l'air du temps. Mais, si les anciens édiles avaient en tête la phrase fameuse de Girardin, ils ont eu également, le moment venu, la sagesse de suivre le précepte du duc de Lévis, "gouverner, c'est choisir". Car, dans cette affaire, il fallut en effet faire un choix, prendre une décision grave qui engageait l'avenir.

Tout commence le jour où le maire reçoit dans son bureau une personne désireuse d'acheter les communaux qui entourent l'actuelle centrale : un terrain inaccessible et montueux, plantés d'arbres inexploitablement surplombant l'Arn. Aucune utilisation ne pouvait être faite de ces terres et il proposait d'en faire l'acquisition afin de construire une centrale privée alimentée par le ruisseau. Avant de prendre une décision, Philippe Cormouls fait part à son conseil de cette entrevue, conseil qui refuse de vendre pour une somme si modique cette partie du territoire communal. Cependant, les conseillers avancent l'idée de reprendre au compte de la municipalité l'idée de l'acquéreur. Une commission chargée d'étudier le projet se met en place. Elle prend des avis, celui notamment d'un ingénieur, monsieur Vieuille, qui avait réalisé quelques années auparavant une étude sur la construction d'un barrage au pont du Bouissou ainsi que d'une centrale à côté de celle de l'EDF au Vintrou. Grâce à la compétence et à la ténacité de cet ingénieur, la commission puis le conseil municipal, lui confient le soin de reprendre ses travaux pour mettre

au point un véritable projet. « Un immense travail, explique l'ancien maire dans son discours lors de l'inauguration de la centrale, fut alors entrepris par monsieur Vieuille et par monsieur Tailhades, le délégué du conseil. Grâce à l'appui de l'ingénieur en chef de la circonscription électrique du sud-ouest, qui obtint pour le Pont de l'Arn la signature d'une concession de soixante-quinze ans et à celui du secrétaire d'état Jacques Limouzy qui permit, par son entremise, d'ouvrir les bonnes portes ministérielles, la centrale sort de terre quelques mois plus tard. Elle sera inaugurée devant un parterre de personnalités le lundi 25 octobre 1971. Aujourd'hui, nous avons toujours à l'esprit que cet équipement est un bien précieux qui nous a sauvé du naufrage financier, notamment à la fermeture des usines de délainage. Depuis l'année dernière, la loi NOME nous contraint à investir dans des équipements nouveaux et coûteux afin de pouvoir signer à nouveau un contrat de revente de la production avec EDF. C'est ce que nous avons décidé de faire, à moindre frais, grâce à la réflexion menée par Jean-Pierre Garrigues, maire-adjoint en charge du problème. Nous allons installer une deuxième turbine, plus petite mais plus puissante, sans agrandir le bâti déjà existant, réalisant ainsi une économie de quelques 1 000 000€ par rapport aux conditions prévues par la nouvelle loi (1000€/KWH, 1 600 000€).

Ainsi, cette centrale providentielle, entretenue et modernisée sans cesse depuis sa création, nous permet-elle toujours de réaliser de nouvelles infrastructures pour le bien-être de tous. Car l'argent généré par elle est le bien de tous : il s'agit de fonds publics avec lesquels nous pouvons agir et nous développer, bien plus que ne peut le faire un village de la taille du nôtre. C'est pourquoi, dépositaires aujourd'hui de cet outil fantastique, nous savons ce que nous devons à Philippe Cormouls et à son équipe. Ils surent, le moment venu, prendre une décision capitale pour notre avenir, c'est-à-dire pour notre présent.

Christophe Chabbert

Adjoint à la Culture et aux Associations

Pour Info ...

Lors du précédent journal, nous vous avons parlé des cahiers de doléances ; aujourd'hui, vous pouvez venir en consulter une copie en mairie que nous tenons à votre disposition.





MJC ST BAUDILLE

DEPUIS
1969

CLUBS D'ACTIVITES DU NOUVEAU POUR 2013-2014

DESSIN ADOS ET ADULTES

À LA FRICHE CORMOULS
LE VENDREDI DE 18H30 À 20H
ANIMÉ PAR OCTAVE VIRGOS

CHANT ENFANTS

LE MERCREDI DE 17H À 18H
ANIMÉE PAR JEAN-MICHEL AMBROSINO

COURSE A PIED

LE DIMANCHE MATIN
ANIMÉ PAR DOMINIQUE THEPIN

PREPARATION PHYSIQUE

À LA SALLE DE LA GRANGE (PONT DE L'ARN)
LE MERCREDI DE 21H15 À 22H15
ANIMÉE PAR PATRICE FAURY

RANDONNEE PEDESTRE

LES DERNIERS SAMEDIS DU MOIS DEVANT LA MJC A 8H30
ANIMÉ PAR VÉRONIQUE PHALIP ET CHRISTELLE DOMPS

La Zumba est un programme de fitness s'appuyant sur des rythmes et des chorégraphies inspirées des danses latines (Salsa, Merengue, Cumbia...).

LES MONTS DE ST BAUDILLE

LE SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2013

Les conditions climatiques étaient idéales pour la pratique de cette activité sportive. Une quarantaine de randonneur ont pu arpenter les chemins du Haut de St Baudille, pour une ballade de 16 km agrémenté d'un ravitaillement conséquent. La course des enfants s'est déroulée dans les rues du village avec une forte participation des plus jeunes, encore bravo à toutes et à tous. Pour la course des grands, se sont 110 coureurs, qui s'élançèrent sur le nouveau parcours : 2 boucles de 5 km 800. Les spectateurs ont pu voir passer deux fois les coureurs lors de leurs passages dans le village. Les organismes ont été mis à rude et épreuve mais tous les coureurs ont apprécié ce nouveau tracé. A l'arrivée, une soupe et une collation a été offerte à tous les coureurs, qui ont su estimé ce moment de convivialité. Cette manifestation fût un réel succès grâce au soutien de Sport 2000, 2x2 roues, Leclerc de Bout du Pont de L'Arn, CARAYOL TP à St Baudille et à l'implication de nombreux bénévoles.

ANIMATION LOCALE

PIECE DE THEATRE « POKER MENTEUR... »

PRÉSENTÉE PAR LE TROUPE AMATEUR DE LA MJC AU CENTRE CULTUREL LAGOUTINE DE MAZAMET
LE SAMEDI 2 NOVEMBRE 2013

ASSEMBLEE GENERALE À LA MJC

LE VENDREDI 22 NOVEMBRE 2013

BAL TRADITIONNEL ANIMÉ PAR BALETI AVEC TAFANARI

À LA SALLE DE LA GRANGE (PONT DE L'ARN)
LE SAMEDI 23 NOVEMBRE 2013



CONTACT

MJC ST BAUDILLE Place du Couderc 81660 PONT DE L'ARN / 05.63.61.45.05
mjestbaudille@wanadoo.fr



MJC ST BAUDILLE

DEPUIS
1969

L'ACCUEIL JEUNES

été 2013 Chantiers Loisirs Jeunes

En juillet 2013, 10 jeunes se sont mobilisés sur un nouveau chantier loisirs qui s'est déroulé sur la commune de Bout du Pont de l'Arn...ils ont travaillé durant 5 jours à l'ouverture d'un sentier de promenade puis, en échange, la semaine suivante, ils sont partis pour un séjour nature à Quillan...

Réservée aux 14-17ans, cette action reste chaque année plébiscitée par les familles car elle permet d'une part de pouvoir valoriser le jeune dans un projet d'intérêt général et d'autre part de pouvoir pratiquer des activités sportives originales.

Pour vous renseigner sur le prochain Chantier Loisirs 2014 n'hésitez pas à contacter l'Accueil Jeunes ou le Service Jeunesse en laissant vos coordonnées...ainsi vous recevrez la brochure de présentation et le dossier d'inscription dès le mois de mai dans votre boîte aux lettres !

Dates du chantier Loisirs 2014 :

- du 21 au 25 Juillet : partie chantier
- Du 28 juillet au 1er Août : partie Loisirs



Se renseigner
s'inscrire !

Mjc St Baudille
Cécile RATINAUD
Tél : 05.6 3.61.45.05
mjcstbaudille@wanadoo.fr

Service Jeunesse
(Local Ancienne Mairie Pf de l'Arn)
Pascale BONHOMME
Tél : 05.6 3.98.6 7.79
E-mail: sajra@wanadoo.fr




Un Accueil pour les 13-17 ans !

L'Accueil Jeunes accueille les 13-17 ans durant les petites vacances scolaires mais aussi en Juillet.

Sport, sorties culturelles, actions d'information, montage de projets, séjour ski...l'équipe d'animation est présente pour répondre à la demande des jeunes...n'hésitez pas à venir nous rencontrer si vous avez des envies ou des idées !!





MJC ST BAUDILLE

DEPUIS
1969L'ACCUEIL
JEUNES

Le 29 Octobre dernier un Forum sur la **Mobilité**

Internationale pour les jeunes a été organisé sur notre territoire en partenariat avec l'**Information Jeunesse du Tarn**.

Les objectifs étaient d'informer les 15-28 ans sur les divers dispositifs pour partir à l'étranger dans la cadre de leurs études ou de leurs loisirs. A cette occasion

une trentaine de jeunes sont venus rencontrer les divers professionnels qui les ont orientés sur le service civique européen, les chantiers de bénévoles à l'international, les différentes bourses possibles pour réussir son projet....

En effet si les communes de Pont de l'Arn et de Bout du Pont de l'Arn soutiennent l'Accueil Jeunes pour la mise en place de loisirs de qualité pour les 13-17 ans, **l'axe de l'information fait aussi partie intégrante de la politique jeunesse** engagée sur le territoire...elle a notamment la particularité de s'adresser à un public plus large et notamment les jeunes majeurs ou ayant des préoccupations plus ciblées (le BAFA, les jobs d'été, le logement étudiants....)

En mars 2014 par exemple des navettes gratuites seront mises en place pour se rendre au « Forum Jobs d'été » organisé par le PIJ d'Aussillon...à cette occasion les jeunes pourront se faire aider pour valoriser leur CV et commencer à élaborer une démarche efficace.

FORUM
MOBILITE
INTERNATIONALE

Séjour SKI 2014 !!

Cette année encore il y aura un **séjour au ski pour les 13-17 ans**...mais ce n'est pas un séjour clé en main car le but est surtout de pouvoir créer une cohésion de groupe en impliquant les jeunes dans la mise en place d'actions d'autofinancement qui leur permettront de financer une partie du séjour et donc de réduire le coût aux familles.

A ce jour, les 16 participants ont par exemple vendu des gâteaux au marché d'Aussillon, tenu la buvette au théâtre de Lagoutine, mis en place un lavage auto, organisé un stand de châtaignes grillées au Marché de Noël de Bout du Pont de l'Arn,...bravo à eux pour leur bonne humeur et leur efficacité !

CONTACT

MJC ST BAUDILLE Place du Couderc 81660 PONT DE L'ARN / 05.63.61.45.05 / mjcstbaudille@wanadoo.fr / Site: www.mjc-stbaudille.org

Réforme des rythmes scolaires pour la rentrée 2014

➔ **Les objectifs** : ils se fondent sur un rapport de l'OCDE constatant que par rapport aux budgets alloués, les résultats scolaires seraient insuffisants ainsi qu'une forte déscolarisation. Les chrono-biologistes mettent en avant la nécessité de mieux gérer les rythmes de vie des enfants, ils préconisent un allègement de la journée de classe, une meilleure répartition des temps de travail, de repos ou de loisirs dans la semaine et dans l'année.

➔ **La mise en œuvre** : les trois écoles auront le même horaire sur le temps scolaire et périscolaire... Une heure d'activités périscolaires sera proposée sur la base du volontariat dans chaque école et à des groupes dont les effectifs ne devront pas dépasser quatorze pour les plus petits et dix-huit pour les plus grands.

➔ **Le contenu** : le temps d'accueil périscolaire est fixé de 15h45 à 16h45, en fin d'après-midi l'offre d'activités socio culturelles, aide aux devoirs, lecture etc ... Les associations comme le centre de loisirs "Les Galopins" et la MJC de Saint-Baudille seront sollicitées.

➔ **L'encadrement** : il sera fourni par du personnel municipal qualifié mais aussi par toute personne ayant du temps disponible, une passion ou un talent à transmettre aux enfants et nul n'est besoin d'être un grand spécialiste!

Merci de vous signaler au secrétariat de la mairie au 05.63.61.14.05 ou dans les écoles et la MJC...

Florence Estrabaud
Adjoint aux affaires scolaires

	7h15	8h45	11h45	13h30	15h45	16H45	18h30
LUNDI	Garderie	Temps de classe	Cantine/garderie	Temps de classe	APC/TAP	Garderie	
	7h15	8h45	11h45	13h30	15h45	16H45	18h30
MARDI	Garderie	Temps de classe	Cantine/garderie	Temps de classe	APC/TAP	Garderie	
	7h15	8h45	11h45	12h30			
MERCREDI	Garderie	Temps de classe	Garderie				
	7h15	8h45	11h45	13h30	15h45	16H45	18h30
JEUDI	Garderie	Temps de classe	Cantine/garderie	Temps de classe	APC/TAP	Garderie	
	7h15	8h45	11h45	13h30	15h45		18h30
VENDREDI	Garderie	Temps de classe	Cantine/garderie	Temps de classe	Garderie		

- APC : Activités pédagogiques complémentaires. - TAP : Temps d'activités périscolaires.

Cross des Ecoles

Comme chaque année, les enfants des 4 groupes scolaires des 2 communes, se sont retrouvés pour courir ensemble sur le parcours tracé par François Barthès derrière la mairie. Les vainqueurs étaient répartis équitablement selon les établissements. Merci cette fois-ci aux parents de Rigautou qui ont préparé le goûter, moment de convivialité toujours très apprécié des petits et des grands.



Départ à la retraite ...



Dany Cousinié a débuté sa carrière en 1978 à Cambounet, école dans laquelle elle est restée 20 ans. C'est avec une certaine appréhension que Dany intègre en 2003 l'école Louis Germain de Pont de l'Arn, d'abord avec une classe unique de petits mixte qu'elle souhaitait puis une classe mixte. Très vite l'équipe en place, sympathique et dynamique, a permis à sa nouvelle collègue de trouver sa place et Dany passera 9 années formidables dans ce nouvel environnement scolaire. Dany a donc pris la retraite en juin dernier. Le 4 juillet, un pot de départ lui a été organisé. Jeune retraitée très active, Dany continue comme déléguée de l'Education Nationale, elle sera donc présente lors des conseils d'école.... Un clin d'œil pour rester en contact avec ses anciennes collègues.



Palmes Académiques ...

Suzy Cousinié, habitante de notre commune, secrétaire depuis 1978 dans différents établissements scolaires du Tarn et à Labastide depuis septembre 2000 a récemment reçu les Palmes Académiques.

En effet, son ancien chef d'établissement, Régis Bégorre, en a fait la demande et les Palmes Académiques lui ont été accordées et remises le mercredi 22 mai 2013 par Christophe Chabbert, lui-même déjà palmé. Ces Palmes Académiques sont une distinction honorifique attribuée la plupart du temps pour une belle et longue carrière ; elles ont été remises en présence de Madame la Préfète, de Monsieur le Président de l'association « AMOPA », et de Monsieur le directeur Académique du Tarn Eric Tournier.

Avril 2015 devrait être le départ à la retraite de Suzy Cousinié, nous lui souhaitons une bonne fin de carrière.

Ecole Louis Germain

Noisette ...

En classe, nous avons accueilli une femelle cochon d'Inde appelée Noisette.

Elle fait partie de la famille des rongeurs.

Noisette avait un gros ventre car elle attendait des bébés (ses tétines étaient petites, elles). Elle pesait presque 900 g.

Nous avons attendu 2 semaines avant que les bébés arrivent (il en faut 10 en tout).

Le 11 octobre, trois bébés sont nés :

- un noir et blanc appelé Neige (60 g)
- un noir et marron appelé Chocolat (50 g)
- un noir, marron et blanc appelé Caramel (75 g)

Neige tête beaucoup, Chocolat est calme et Caramel bouge tout le temps.



Maintenant, Noisette a deux longues tétines pour pouvoir allaiter. Elle a maigri et pèse 700 g. Les petits sont nés poilus et ont de suite mangé de l'herbe, ils savaient marcher (pas comme les bébés humains).

En classe, nous garderons Neige, mais il faut attendre qu'elle ne tête plus.

Nous nous en occuperons à tour de rôle. Elle aime beaucoup l'herbe, les épluchures de concombre et les graines. Elle mange ses crottes car elles contiennent des vitamines !

Une expérience racontée par les GS/CP de l'école Louis GERMAIN

Ecole de Saint-Baudille

La semaine du Goût

Les élèves de la classe de CM1 / CM2 ont travaillé pendant plusieurs semaines en sciences sur l'alimentation (groupes d'aliments, provenance des aliments, équilibre alimentaire).

Ce travail s'est terminé par un repas au Lycée Hôtelier de Mazamet. Le jeudi 17 octobre, les élèves sont allés en bus au restaurant d'application. Après avoir été accueillis par le professeur de cuisine, tout le monde s'est installé par groupes de 3 ou 4 dans la salle à manger. Chaque table avait droit à un service personnalisé et très distingué.

Au menu : quiche lorraine, patte de poulet rôti, purée « maison » et galette croustillante avec une sauce aux champignons. Pour le dessert, tarte aux fruits. Pour l'occasion, chacune et chacun s'était mis sur son « trente-et-un » ! (chemise et cravate pour les garçons, tenue « de soirée » pour les filles).

Après un petit moment où les enfants étaient un peu intimidés, ils sont ensuite sortis de leur réserve pour discuter avec les serveuses et les serveurs. Avant de partir, les enfants ont remercié tout le monde, et en particulier les apprentis cuisiniers du Lycée.

Une façon très agréable de terminer le travail entrepris sur l'alimentation à l'école !!!



Ecole de Rigautou

Elodie Fraysse est venue dans la classe maternelle

Jeudi 17 octobre, Elodie Fraysse est venue dans notre classe. Elle nous a expliqué son métier : elle est illustratrice. Elle fait les illustrations de livres pour enfants. Par exemple, elle a dessiné les illustrations du livre Aliénor, la princesse qui voulait devenir chevalier. Elle avait apporté le livre quand elle est venue nous voir et elle nous a raconté l'histoire. Ensuite, elle nous a donné une base de dessin du dragon qui est dans le livre d'Aliénor et elle nous a indiqué ce qu'on devait tracer pour terminer le dessin du dragon (des traits, des zigs zags, les yeux, les griffes, les oreilles...). Et puis elle nous a donné une feuille avec un rond et 3 traits et nous avons fait en même qu'elle nous le montrait au tableau le dessin... d'un lion ! Nous avons tous fait de superbes lions. C'était vraiment très très intéressant : quel plaisir de dessiner avec Elodie !



Retour en images

> Jachère

Prenez le temps de vous arrêter admirer la jachère qui ne cesse de s'embellir !



> Pique-nique musical

Une fois encore, notre pique-nique musical a eu un franc succès, l'été s'étant enfin décidé à pointer le bout le son nez, tout le monde a profité avec bonheur de la première soirée estivale !



> Sculpture

« La tribu des points rouges » siège en face la mairie. (Sculpture de Jean Sabatié)



> Reception FCPM

> Komedos

« Un maillot pour la vie »



> Apéro autour du Melon

Cette année, compte tenu des conditions climatiques, l'apéritif autour du melon s'est tenu à la salle de la Grange, ce qui n'a pas empêché les traditionnels pas de danse.

> La Nuit du Jazz

s'est déroulée le 1er août sur le parvis de la mairie.



Retour en images



► La Fête du Sport

regroupant toutes les associations sportives du Bassin Mazamétain s'est déroulée le 14 septembre dernier sur l'ensemble des infrastructures pont de l'arnaises. Une journée qui a attiré un millier de personnes pour le plus grand plaisir de toute l'équipe organisatrice.

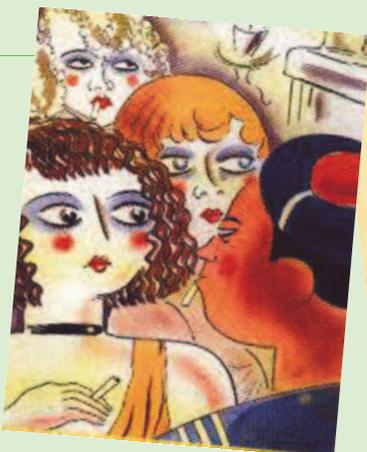
► Le Salon du Livre

Le salon du livre à la salle de la Grange le 20 octobre.



► Corps-Franc de la Montagne Noire

Françoise Dax Boyer a présenté son film sur la Résistance en Montagne Noire. Une facette méconnue de Jean Moulin a été découverte avant la projection au travers de lectures de textes inédits et de dessins comme cet autoportrait ou « le marin aux trois femmes » représentant Jean Moulin et les trois amours de sa vie.





► Exposition du 8e RPIMA

La salle du conseil a accueilli au mois de novembre une exposition retraçant l'histoire du 8e régiment de parachutistes d'infanterie de marine de Castres. Organisée conjointement par le régiment et par la Société nationale des anciens et des amis de la Gendarmerie (SNAAG), association présidée par Serge Gorin, cette exposition nous a permis de nous rappeler de l'histoire de notre régiment local, des rizières indochinoises aux paysages lunaires de l'Afghanistan. Engagé partout dans le monde au service du maintien de la paix, le 8e RPIMA a souvent payé au prix fort son engagement auprès des populations en détresse. Né en Extrême-Orient après la seconde guerre mondiale, il est toujours resté fidèle à sa devise : « Debout ». Les panneaux explicatifs ainsi que les objets divers présentés ont permis aux enfants des écoles et aux nombreux visiteurs de comprendre l'importance de ce régiment pour nous tous et la haute valeur morale de ses missions depuis sa création.

► Cérémonie du 11 novembre

Suite à la cérémonie œcuménique célébrée au temple de Pont de l'Arn, le rassemblement au monument aux morts a connu une grosse affluence. Un détachement du 8^e RPIMA a rendu les honneurs en présence de Christian Carayol, maire de Pont de l'Arn, et de Bernard Prat, maire du Bout du Pont. Les élèves des 3 écoles communales ont lu des extraits de lettres émouvantes de poilus à leur famille. On notait la présence du corps des sapeurs pompiers, de la gendarmerie, d'un peloton de parachutistes, des élus des 2 communes et de la haute vallée. Une belle matinée de mémoire à la veille du centenaire du déclenchement de la grande guerre qui appartient à notre histoire commune.



Infos Mairie

Centre d'Echanges Internationaux



Jeunes lycéens étrangers cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, des Etats Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI - Centre Echanges Internationaux.

Il viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Friedrich, jeune allemand âgé de 15 ans, recherche une famille à partir du mois de janvier 2014 pour un semestre. Il aime les sports d'équipe et joue du piano. Darcey est néo-zélandaise et passionnée par la danse. Elle fait partie d'un groupe de Cheerleading et elle arrivera le 3 janvier pour un séjour de 10 mois. Elle attend une famille avec impatience !

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. "Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi". A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez vite!

Renseignements : CEI - Centre Echanges Internationaux - Fabienne Dauzats - 06 28 70 71 72
Bureau coordinateur CEI - 02 99 46 10 32

Elections municipales : mode d'emploi

Communiqué de l'Association des Maires et des Elus Locaux du Tarn

Informations aux électeurs

Elections Municipales et Communautaires des 23 et 30 mars 2014 (Communes de plus de 1000 habitants).

Principaux changements

- ▶ le scrutin de liste à la représentation proportionnelle, jusqu'ici réservé aux communes de 3 500 habitants et plus, s'appliquera désormais à toutes les communes de 1 000 habitants et plus.
- ▶ l'élection des conseillers communautaires (communautés de communes et communautés d'agglomération) se fera en même temps que l'élection des conseillers municipaux. Deux listes seront en effet présentes sur un même bulletin de vote : une liste pour constituer le conseil municipal, l'autre pour représenter la commune au sein de la communauté de communes ou de la communauté d'agglomération.

Les listes sont indissociables : il n'est donc pas possible de voter pour la liste des conseillers municipaux, tout en rayant la liste des conseillers communautaires.

Respect de la parité et disparition du panachage

Les bulletins de vote de chacune des listes devront comporter autant d'hommes que de femmes, à une personne près, et autant de noms que de sièges à pourvoir (listes complètes). Le vote se fait sur une liste bloquée : tout ajout, suppression ou inscription sur le bulletin le rendra définitivement nul.

Présentation d'une pièce d'identité pour voter quelque soit la taille de la commune !

Consultation des registres d'état civil

Toute personne a le droit de consulter les anciens registres d'Etat Civil de plus de 75 ans.

La consultation des registres de moins de 75 ans en mairie ne sera autorisée que sur présentation de l'accord écrit du Procureur de la République. Toute autre autorisation sera systématiquement refusée.

En mairie de Pont de l'Arn, ces registres sont consultables uniquement le jeudi après-midi de 14h à 18h avec présentation d'une pièce d'identité.

Depuis plusieurs années, de plus en plus de personnes souhaitent constituer leur arbre généalogique et la plupart des mairies sont sollicitées afin de fournir la copie d'actes anciens. Il faut savoir que les mairies n'ont pas vocation à effectuer les recherches généalogiques pour les particuliers. Les personnes souhaitant effectuer ces recherches pourront consulter le site internet des archives départementales du Tarn archives.tarn.fr ou devront se rendre en mairie le jeudi après-midi et consulter les registres eux-mêmes.

De plus, les registres d'Etat Civil anciens sont des documents précieux et fragiles, dont la restauration est très coûteuse et dont les dégradations sont irrémédiables. De ce fait, aucune photocopie ne sera effectuée sur les anciens registres.

Toutefois, si vous souhaitez garder la trace d'un acte ancien, vous pourrez, sur place, utiliser un appareil photo, à condition de ne pas utiliser le flash. Nous vous remercions de votre compréhension...

Renseignement au Service Etat Civil : 05.63.61.89.91

Il se sont dit "oui"... et même re-dit "OUI"

2013 a été une année à mariage, pourtant nous aurions pu penser que la superstition du chiffre 13 aurait vu les mariages diminuer.

14 mariages célébrés à la Mairie de Pont de l'Arn en 2013, de 25 ans à 54 ans, couple avec ou sans enfants, 1er mariage ou 2ème mariage, ...

Nous pouvons même dire 15 mariages, car **Mme et M. LANET** se sont re-dit "OUI" après 60 ans de mariage, noces de diamant.



La démarche à suivre auprès du Service Etat Civil :

- ➔ Arrêter une date et un horaire, qui seront validés ou pas par le maire.
- ➔ Une fois la date et l'heure fixées, venir retirer le guide des futurs époux et la liste des pièces à fournir.
- ➔ Constituer et compléter les pièces du dossier. Le ramener environ 1 mois et demi avant la date du mariage (attention l'ensemble des pièces ne doit pas dater de plus de 3 mois avant le jour du mariage pour les français et 6 mois pour les étrangers).
- ➔ Le service état civil saisit le dossier et procède à la publication des bans pendant 10 jours à la porte de la mairie et, le cas échéant, invite la commune de résidence de l'un des époux à publier également.
- ➔ Dès lors que toutes ces formalités sont accomplies, le mariage peut être célébré.

➤ **Noëlle et Gilbert**

Pourquoi le mariage après 7 ans de vie de commune ?

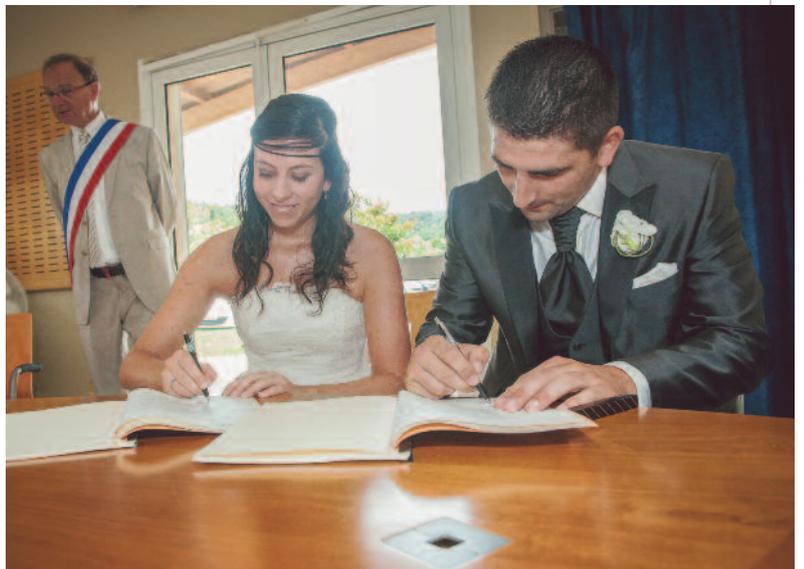
PH : Le chiffre 7 porte bonheur.

M : Le mariage pour s'engager un peu plus. Nous voulions nous engager, pas que civilement donc nous avons fait un mariage religieux en compagnie d'un prêtre catholique et d'un pasteur protestant.

Marlène, ton plus beau moment durant le mariage ?

M : C'est très difficile de choisir la journée entière était belle, chaque moment pour des raisons différentes. Pour n'en citer qu'un, l'arrivée à la Mairie alors que tout le monde est là et surtout le marié qui m'attend et qui vient me chercher à la voiture.

➤ **Marlène et Paul-Henri**



Le Maire ou l'Adjoint (l'officier de l'Etat civil) qui célèbre le mariage accueille les mariés et les invités. Lorsque tout le monde est installé, l'officier d'état civil fait lecture des articles du Code Civil : Art 212, Art 213, Art 214, Art 215, Art 371-1 Et ensuite l'acte d'Etat Civil suit, la signature des mariés et des témoins et, fort souvent, un petit discours écrit par le Maire ou l'Adjoint. Remise du livret de famille.

Consentement des époux

Mademoiselle, **Consentez-vous à prendre pour époux** Monsieur ici présent ? OUI

Monsieur, **Consentez-vous à prendre pour épouse** Mademoiselle ici présente ? OUI

AU NOM DE LA LOI

Je déclare Monsieur et Mademoiselle unis par le Mariage

Echange des alliances s'il y a lieu

Il se sont dit "oui"... et même re-dit "OUI"

Pourquoi le mariage ?

C : après 10 ans de vie commune et deux garçons, nous voulions régulariser notre situation administrative.

2013, vous n'êtes pas superstitieux ?

S : Je suis superstitieux juste quand ça m'arrange, pour cette année le 13 est un véritable porte bonheur.

➤ **Carine et Sylvain**



La demande en mariage a été faite quand ?

P : en février 2013, lors d'une de nos longues conversations téléphoniques, (vu que j'étais dans le Gard pour mon travail et Laurent au Pont de l'Arn), je lui ai demandé de m'épouser.

Le plus beau moment durant le mariage ?

P & L : Le « OUI » à la mairie devant tous nos amis.

➤ **Patricia et Laurent**

Le mariage est avant tout un acte d'amour, qui se vit comme chacun le sent, avec son vécu et son ressenti, sans oublier de se faire plaisir. Et comme tout le monde le dit : « c'est le plus beau jour de ma vie ». Je souhaite que le mariage les comble de bonheur et que le chemin soit très long, empreint de ce vrai bonheur qui les fait rayonner aujourd'hui. Vivent les mariés !!!

Sonia Cabrol
Conseillère Municipale

Bulletins d'inscription

LA MUNICIPALITÉ REÇOIT LES NOUVEAUX HABITANTS

J'ai le plaisir de vous inviter à l'occasion de l'inauguration de la salle communale de la Môle

LE SAMEDI 11 JANVIER 2014 à 11h30 au Hameau de la Môle

nous fêterons ainsi votre arrivée sur la commune. Je vous saurai gré de bien vouloir confirmer votre présence auprès du secrétariat de la Mairie au 05.63.61.14.05 ou de retourner le coupon réponse au verso avant le 3 janvier 2014 en mairie.

cordialement, **Le Maire, Ch. Carayol**

RENCONTRE ANNUELLE DES AINES

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, le Maire et son Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à la désormais traditionnelle rencontre des aînés qui aura lieu

LE SAMEDI 8 FEVRIER 2014 à 14h à la Salle Paroissiale,

Avenue d'Anglès à Pont de l'Arn

Avec un spectacle important !

Nous vous demandons de bien vouloir retourner le coupon réponse au verso avant le 30 janvier 2014 en mairie.

Permanences

Des permanences hebdomadaires sont organisées dans chaque Maison du Conseil Général par les évaluateurs APA et les coordonateurs CLIC.

Pour prendre rendez vous, téléphonez au **05 63 97 58 58** ou rendez-vous au **38 rue de l'Arnette à Mazamet.**

→ Si vous bénéficiez déjà d'une prestation d'aide sociale du Conseil général, vous continuez à être suivi par votre interlocuteur habituel.

Contactez directement :

- pour des aspects administratifs, l'instructeur qui suit votre dossier au : 05 63 48 68 98 ou 05 63 48 68 99
courriel : personnes-agees-ds@cg81.fr
- OU
- pour l'évaluation de votre situation, l'évaluateur de l'équipe médico-sociale qui suit votre dossier au : 05 63 48 68 88 ou 05 67 89 63 21 ou 05 63 45 47 35
courriel : medico-social.personnes-agees-ds@cg81.fr

→ Si vous souhaitez des informations sur l'Allocation Personnalisée d'Autonomie, appelez le : **N°Vert 0 800 800 201**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Info CLIC
Centre local d'information et de coordination
www.tarn.fr

Les coordonnateurs du Conseil général vous informent sur l'Accès, les services et les structures destinés aux personnes âgées.

Le Conseil général du Tarn vous renseigne au : **N°Vert 0 805 60 81 81**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

- par courriel : medico-social.personnes-agees-ds@cg81.fr
- vous trouverez de plus des informations cluses sur les pages personnes-ages du site internet du Conseil général : www.tarn.fr
- enfin, de la documentation est à votre disposition à Albi, Castres et Graulhet sur rendez-vous aux « POINT INFO-DOC »

Secours Populaire

L'antenne est ouverte deux fois par semaine au 50 rue du Grand Pont à Aussillon (accès par la rue Jean Moulin, le local est au pied de la tour.

► Le mercredi de 14 à 17h accueil dossier d'inscription et vestiaire.

Vêtements, chaussures, vaisselle et petit mobilier en très bon état pour une faible participation.

Il faut préciser que cette permanence est ouverte à tout public.

► Le vendredi de 14 à 17h distribution alimentaire réservée aux bénéficiaires.

Toutes les semaines sauf les 4 mois d'été tous les 15 jours.

Anne-Marie Houllès

Très important ...

Certains de nos concitoyens se plaignent quelquefois d'une absence de collecte de leurs déchets pourtant déposés devant leur porte ...

Je rappelle à chacun que la collecte des déchets est de la responsabilité de la communauté d'agglomération, il convient donc de s'adresser soit par lettre à Monsieur le président de la communauté d'agglomération soit par téléphone au 05.63.73.51.00.

BULLETIN REPOSE ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Madame, Monsieur

Adresse

..... Nombre de personnes :

A découper et à retourner à la mairie de Pont de l'Arn avant le 3 janvier 2014

BULLETIN REPOSE RENCONTRE ANNUELLE DES AINES

Madame, Monsieur

Adresse

..... Nombre de personnes :

A découper et à retourner à la mairie de Pont de l'Arn avant le 30 janvier 2014

La vigilance voisins ...

Il s'agit de recréer dans nos lotissements un lien. Les voisins se connaissent, ils peuvent donc être attentifs les uns aux autres dans ces périodes où les cambriolages sont en recrudescence. Des repéreurs identifient les logements paraissant inoccupés par des moyens qui leur sont propres. (signes qu'ils laissent à la vue des cambrioleurs)... Il est donc important de prévenir son ou ses voisins de notre absence et demander à ce que nos volets soient ouverts la journée et refermés le soir, notre boîte à lettres vidée, une lumière allumée en soirée ... Que tout signe suspect soit retiré ou effacé... Tels, un caillou trouvé au seuil de la porte, un dessin à la craie ou autre apposé sur un mur ou une murette ...

La dissuasion ...

Coller sur la porte, la boîte à lettres ou, tous autres endroits stratégiques L'autocollant représentant L'oeil grand ouvert (sigle du groupement Vigilance Voisins). Il est en effet essentiel car les voleurs craignent les voisins vigilants et ils se rabattons alors sur des quartiers plus faciles. Les municipalités soutiennent généralement l'action des voisins vigilants en finançant les supports de communication.

La répression ...

L'Etat soutient l'initiative des Voisins Vigilants (ou la participation citoyenne) et encourage (circulaire du 22.06.2011) les préfets à développer cette initiative sur tout le territoire Français)

Réflexe du voisin ...

S'il surprend un cambriolage : appeler le 17 et prévenir les autres voisins... S'il constate des comportements suspects tels que, des démarcheurs trop insistants, un véhicule semblant en repérage, des dégradations ou marquages suspects...

Cette association des voisins vigilants est née dans les années 1960 aux Etats Unis. En France, elle est arrivée il y a environ une dizaine d'années. On estime aujourd'hui à plus de 10.000 les voisins vigilants et ce nombre double tous les ans ...

Le coin des astuces de Dany Chabbert

- ▶ **Les Mites** : la lavande, c'est bien connu, les éloigne de nos placards mais, savez vous que les écorces de citron séchées ont le même effet ? Essayez....
- ▶ **Une fermeture à glissière coincée** : frottez la avec du savon sec ou la mine d'un crayon et, le problème est résolu....
- ▶ **Pour entretenir de belles chaussettes blanches en coton** : faites les tremper dans de l'eau bouillante avec du jus de citron...Elles retrouveront leur éclat....

Le coin cuisine :

La corse

▶ La tarte aux blettes

1kg de blettes , sel, poivre, origan en poudre, 2 jaunes d'oeuf, 150gr de feta, 1 rouleau de pâte feuilletée. Préparation : 10mn, cuisson : 40mn. Cuire feuilles et tiges coupées en gros tronçons 20mn dans de l'eau salée. Egoutter quelques mn puis passer au mixeur . Laisser encore égoutter les blettes hâchées au moins 2 jours dans un chinois ou une passoire fine. (c'est le secret de cette recette)

Le jour du repas, mélanger les 2 jaunes d'oeuf avec la féta émiettée, le sel, le poivre et l'origan....Verser sur la pâte feuilletée et enfournez 25mn à 230° ou thermostat 8.

▶ Le Cabri en sauce :

Découper le cabri en morceaux et faites roussir. Quand les morceaux sont revenus, ajouter de l'ail pilé, un peu de concentré de tomates et, 1/4 de litre de vin rouge, du sel, du poivre et 2 feuilles de laurier.

Bien remuer et laisser mijoter doucement pour que la sauce se lie.

▶ Le biscuit Corse :

Préparation : 10mn cuisson : 45mn. 2 verres 1/2 de farine de châtaigne, 1 verre de sucre en poudre, 1 verre d'huile, 1 verre de lait, 3 oeufs, 1 paquet de levure.

Bien mélanger le tout et verser dans un moule beurré et fariné. Cuire à 180) ou th. 6 30 à 45 mn selon votre four ...

Agenda 2014

Jeudi 9 Janvier :

Vœux du Maire à 19h à la salle de la Grange.

Samedi 11 Janvier :

Inauguration de la salle de la Môle à 11h30.

Samedi 11 Janvier :

Accueil des nouveaux habitants salle de la Môle.

Samedi 8 Février :

Goûter des aînés.

Samedi 15 Février :

Loto du Club de l'Amitié.

23 et 30 Mars :

Elections municipales.

Vendredi 4 Avril :

Carnaval des écoles.

Samedi 10 Mai :

Représentation théâtrale de la troupe de la MJC de Saint Baudille.

Dimanche 25 Mai :

Elections européennes.

Dimanche 22 Juin :

Vide grenier.

Vendredi 27 Juin :

Fête des écoles Louis Germain et Rigautou.

Samedi 14 juin :

Gala de Patins.

Samedi 21 juin :

Fête de l'école de Saint Baudille.

13, 14 et 15 juin :

Fête de Saint Baudille.

Samedi 28 Juin :

45 ans de la MJC.

Vendredi 4 Juillet :

Pique Nique Musical.



Création espace scénique et loges



Création scène

Extension aménagement Salle polyvalente « La Grange »

Conception et réalisation Atelier Dominique NEVES - Maître d'Œuvre Concepteur

La salle de La Grange étant de plus en plus utilisée (associations, spectacles, réunions ...), elle doit être adaptée à tous ces besoins. C'est ainsi qu'une estrade fixe avec des loges seront créées pour améliorer l'utilisation et le confort de tous comme le montre cette projection. Cela ne changera en rien les modalités d'utilisation, en particulier la lutte contre les nuisances sonores.